

Réfléchir
l'aménagement
de son bâtiment
pour...

OPTIMISER SON ORGANISATION ET LES CONDITIONS DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Chaque année, en France, environ 3400 non-salariés et 500 salariés agricoles sont victimes d'un accident de travail avec arrêt causé par des bovins (soit en proportion de la totalité des accidents de travail avec arrêt: 14 % pour les non-salariés et 6 % pour les salariés).

Parmi ces 500 salariés accidentés par des bovins, on trouve les inséminateurs(trices) qui arrivent en seconde place au niveau national.

Des mesures de prévention simples et efficaces peuvent cependant être mises en œuvre dans les exploitations pour limiter l'impact des accidents de travail en lien avec les bovins. Elles permettent aussi d'améliorer l'organisation du travail pour limiter le stress et le temps perdu.

**C'est l'esprit de ce document,
Nous devons agir ensemble!**

**8 AT/MP par an
en moyenne sur
les 3 derniers exercices***

**Soit 575 jours
d'arrêt de travail
cumulés sur
les 3 derniers exercices***

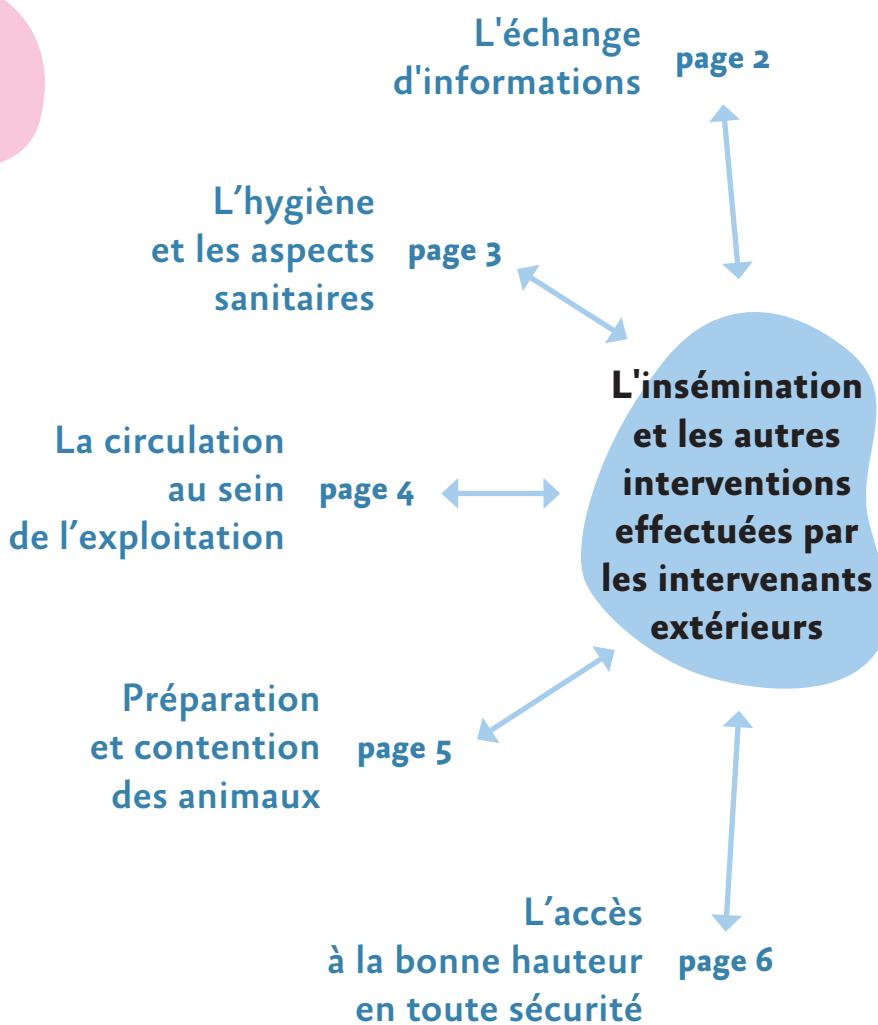
* Chiffres COOPELSO

AT: Accident du travail / MP: Maladie Professionnelle



QUELS ENJEUX AUTOUR DE L'INSÉMINATION? QUELLES EXIGENCES?

QUOI? OÙ? COMMENT?



Quel que soit l'intervenant extérieur, inséminateur, vétérinaire, transporteur, pédicure bovin, livreur d'aliments... Votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident sur votre exploitation. Pour une bonne santé et sécurité au travail, plusieurs aspects sont à prendre en compte.



L'ÉCHANGE D'INFORMATIONS

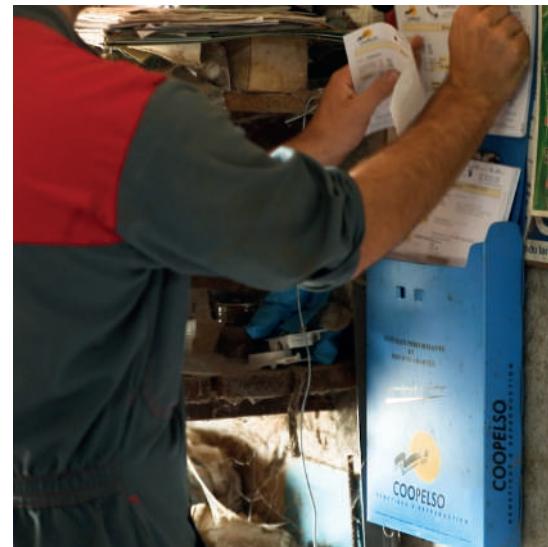
Relayer des informations claires et qui ne prêtent pas à confusion.

FAVORISER LA PRÉSENCE DE L'ÉLEVEUR AU MOMENT DE L'INTERVENTION :

À votre demande, vous pouvez recevoir un SMS vous prévenant du passage du technicien.

PERMETTRE L'INTERVENTION DE L'INSÉMINATEUR(TRICE) TITULAIRE OU REMPLACANT(E) MÊME EN CAS D'ABSENCE DE L'ÉLEVEUR :

En arrivant sur l'exploitation, le technicien doit pouvoir rapidement trouver les informations nécessaires aux interventions à réaliser. Elles doivent être claires et surtout ne pas prêter à confusion : Que faire ? Sur quelle vache ? Quelle semence utiliser ?



Ci-dessus et ci-dessous: La mise en place du classeur permet au technicien de trouver les informations utiles avant intervention. Il permet aussi à l'éleveur de retrouver les bulletins techniques après les interventions.





L'HYGIÈNE ET LES ASPECTS SANITAIRES

**Prévenir toute maladie,
ne pas devenir
un vecteur potentiel
de contamination.**

PRÉVENIR LES ZONOSES:

Tout intervenant extérieur travaillant au contact des animaux doit pouvoir se laver soigneusement les mains avec de l'eau propre, du savon et éventuellement les désinfecter (en cas de plaies par exemple) afin de prévenir toute maladie transmissible de l'animal à l'homme.

ÉVITER LE TRANSFERT DE GERMES D'UN ÉLEVAGE À L'AUTRE:

Que ce soit en arrivant ou en sortant d'une exploitation, tout intervenant extérieur doit pouvoir laver ses bottes avec de l'eau courante et les désinfecter afin de ne pas devenir un vecteur potentiel de contamination entre deux exploitations.

Ci-dessous: Posé à l'entrée du bâtiment, le technicien ou les autres intervenants extérieurs peuvent se désinfecter les bottes.



Ci-dessous: Le technicien peut aussi laver et désinfecter ses bottes dans un seau avec une solution désinfectante et dédié à cet usage.

GÉRER LES DÉCHETS:

Une fois ses interventions réalisées, l'inséminateur(trice) doit pouvoir se débarrasser d'un certain nombre de déchets plus ou moins sensibles, certains banaux, d'autres infectieux. Il est nécessaire de prévoir des poubelles bien identifiées et facilement accessibles.



LA CIRCULATION AU SEIN DE L'EXPLOITATION

**27 % des accidents
du travail ont lieu lors
de la circulation au sein
de l'exploitation.**

PRÉVENIR LES CHUTES, HEURTS ET GLISSADES :

27 % des accidents du travail déclarés par les inséminateurs(trices) ont lieu lors de la circulation au sein de l'exploitation. Les barrières et autres cornadis sont autant d'obstacles qui, en l'absence de portillons ou de passages d'homme, peuvent occasionner des chutes ou des heurts. Il en est de même avec la défaillance de certains escaliers ou à cause des sols glissants. Les conséquences de ces accidents sont des traumatismes plus ou moins graves (contusion, entorse, déchirure, rupture de ligaments ou fracture). Ces lésions peuvent entraîner des arrêts de travail plus ou moins longs.

Ci-dessous: Installation d'une barrière cornadis qui sert également de passage d'homme.



Ci-dessus: Installation d'un passage d'homme entre deux boxes.

FACILITER LE TRAVAIL DES ÉLEVEURS ET RÉDUIRE LA PÉNIBILITÉ POUR LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS :

Toute réflexion et tout investissement débouchant sur un aménagement facilitant la circulation au sein de l'exploitation vont dans le sens de la prévention des risques d'accidents et rendent le travail de l'éleveur moins pénible au quotidien.

En l'absence de passages adéquats, l'éleveur ou l'inséminateur(trice) sont amenés à franchir des obstacles en adoptant des postures qui, à la longue, augmentent la pénibilité du travail. Comme par exemple: escalader une barrière ou se contorsionner pour passer à travers un cornadi.



PRÉPARATION ET CONTENTION DES ANIMAUX

54 % des accidents du travail déclarés sont causés par les animaux.



Ci-dessus: Fabrication d'une caisse de protection qui se manipule avec un tracteur et qui permet d'intervenir auprès des animaux en sécurité.

CONTRIBUER À LA RÉUSSITE DE L'INTERVENTION :

En présence d'un animal apeuré et en l'absence de moyen de contention, l'intervention de l'inséminateur(trice) peut rapidement présenter des risques d'accidents et finalement se transformer en échec.

Un animal bien contenu est moins stressé. L'intervention pourra se dérouler en sécurité à la fois pour l'éleveur, l'inséminateur(trice) ou tout autre intervenant extérieur; ce qui est un gage de meilleure réussite.

Ci-dessous: Intervention du technicien d'insémination équipé d'un tablier de sécurité dans un couloir de contention mobile.

PRÉVENIR LES ACCIDENTS CAUSÉS PAR L'ANIMAL:

54 % des accidents du travail déclarés par les inséminateurs(trices) sont causés par les animaux. Les deux tiers sont des coups portés par l'animal (de pied, de tête, de corne) et le tiers restant étant des bousculades. Les conséquences de ces accidents sont des traumatismes et des blessures qui peuvent se révéler très graves et entraîner des arrêts de travail plus ou moins longs selon les lésions. Il existe des solutions techniques simples pour assurer une contention qui sécurisent l'intervenant extérieur et l'animal.

Ci-dessous: Mise en place d'un cornadis mobile dans un parc.



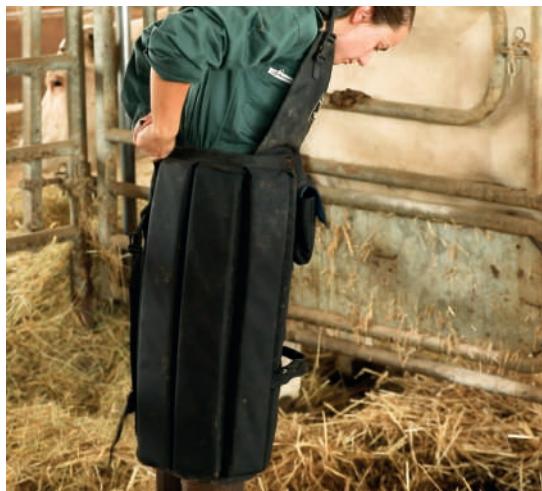


L'ACCÈS À LA BONNE HAUTEUR EN TOUTE SÉCURITÉ

La hauteur de la stalle peut atteindre jusqu'à 40 cm de haut dans certaines exploitations.

PRÉVENIR LES COUPS DE PIED :

Dans certains cas, l'inséminateur(trice) se trouve à un niveau très bas derrière l'animal. Les morphologies des animaux sont très différentes et la hauteur de la stalle peut atteindre jusqu'à 40 cm de haut dans certaines exploitations. Les risques de coups de pied dans le haut du corps sont ainsi multipliés.



Ci-dessus: La technicienne d'insémination s'équipe d'un tablier de sécurité avant d'intervenir derrière l'animal.

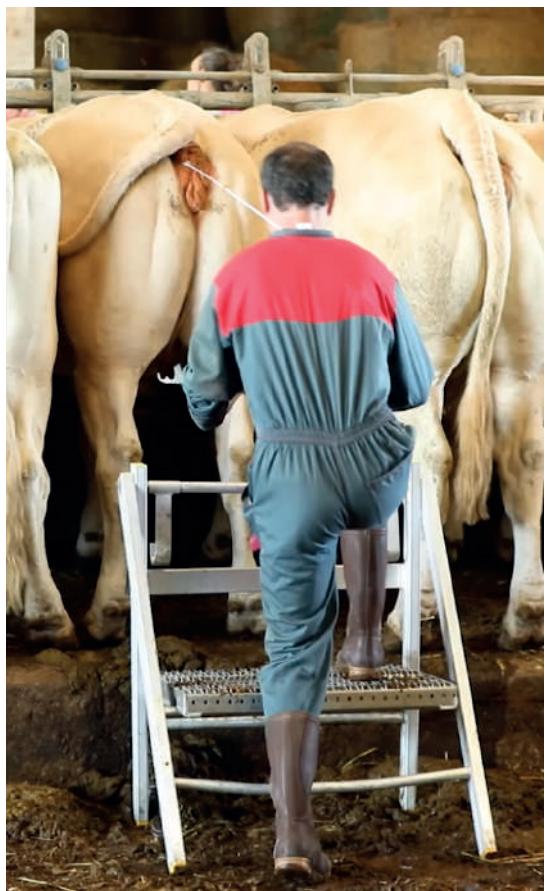
RÉDUIRE LES RISQUES DE TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES:

La position derrière l'animal peut engendrer des troubles musculosquelettiques notamment au niveau de l'épaule. En effet, pour effectuer son geste en sécurité, l'inséminateur(trice) doit avoir l'épaule au même niveau, voire légèrement au-dessus de la croupe de l'animal. Sans quoi, à long terme, il (elle) peut être victime d'une usure prématuée des tendons de son épaule pouvant déboucher sur une inaptitude professionnelle.

FACILITER LE TRAVAIL DE L'ÉLEVEUR:

Toutes interventions devant être réalisées à l'arrière de l'animal seront grandement facilitées et plus efficaces, si des solutions sont mises en œuvre pour pouvoir travailler à la bonne hauteur. Notre escabeau de sécurité (disponible en contrepartie de points FIDEL'IA) a été conçu dans ce sens. N'hésitez pas à le commander pour faciliter vos interventions et celles des intervenants extérieurs.

Ci-dessous: Utilisation de l'escabeau de sécurité dans une étable aménagée avec une stalle haute.



DES QUESTIONS À SE POSER ET DES RÉPONSES À TROUVER POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DE TOUS

RÉPONDRE À L'ENJEU DE L'HYGIÈNE ET DES ASPECTS SANITAIRES

Est-ce que l'inséminateur(trice) arrive toujours sur mon exploitation avec **des bottes propres**?

Existe-t-il sur mon exploitation **un moyen facilement accessible** pour permettre aux intervenants extérieurs de **se laver et se désinfecter** les mains et les bottes?

Comment mettre à disposition des intervenants extérieurs **un moyen accessible et identifié** leur permettant de **jeter les déchets**?

RÉPONDRE À L'ENJEU DE LA CONTENTION DES ANIMAUX

Quel bon **moyen de contention** existe sur mon exploitation pour intervenir **en toute sécurité** derrière un animal?

Avant l'intervention, comment **immobiliser et calmer** les animaux avec des **moyens de contention appropriés** (cornadis, box spécifique, râtelier cornadis, couloir de contention...)?

RÉPONDRE À L'ENJEU DE CIRCULATION AU SEIN DE L'EXPLOITATION

Le lieu où se trouve l'animal est-il facilement **accessible et éclairé**?

Comment **aménager des passages d'homme** ou des portillons pour **accéder facilement aux animaux** et éviter à avoir à franchir des obstacles?

Comment **aménager ou supprimer les pièges** ou points à risques dans la circulation de mon exploitation (trous, marches, escalier glissant, fosse, zone mal éclairée ...)?

RÉPONDRE À L'ENJEU D'ACCESSIBILITÉ À LA BONNE HAUTEUR EN TOUTE SÉCURITÉ

Pourquoi, en cas de marche présente à l'arrière des animaux, ne pas me doter par le biais des points FIDEL'IA d'un **escabeau de sécurité** agréé par la MSA et diffusé par COOPELSO?

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Exemples d'aménagement dans un bâtiment d'élevage

Lave bottes et tapis désinfectant



Cornadis mobile



Couloir de contention



Outils de communication



Tablier de sécurité



Barrière de contention



Caisse de protection



Cornadis



Passage d'homme



Escabeau de sécurité

N'hésitez pas à contacter votre Conseiller en Prévention des Risques Professionnels

Service Prévention
des Risques Professionnels
de la MSA Grand Sud

Aude
04 68 11 77 55
-

Pyrénées orientales
04 68 82 65 66
prp.bcf@grandsud.msa.fr

Service Prévention
des Risques Professionnels
de la MSA Midi-Pyrénées Nord

RODEZ
17 avenue Victor Hugo
12022 Rodez Cedex 9
05 63 21 61 99

Service Prévention
des Risques Professionnels
de la MSA Languedoc

Montpellier
4 place Chaptal
34262 Montpellier Cedex 2
04 67 34 80 25

Service Prévention
des Risques Professionnels
de la MSA Midi-Pyrénées Sud

Toulouse
61 allées de Brienne
31063 Toulouse Cedex 9
05 61 10 40 57

Nous remercions l'ensemble
des professionnels pour
leur collaboration à l'élaboration
de ce document, en particulier
les adhérents et salariés
de la COOPELSO.

